

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1329 27 décembre 1949

n° 1329 27

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 décembre 1949

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1949

Date du numéro

31 décembre 1949

VISAS

Le Gouverneur de la. Cote française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 1256 dn 30 novembre 1949

Vu les nécessités du service,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté nu 1256 du 30 novembre 1949, nommant l'adjudant Tire (Aimé), en service hors cadres au secrétariat général, secrétaire administratif clé l'Office des anciens combattants et victimes de la guerre de la. Côte française des Somalis en remplacement de M. Laniarque, démissionnaire, est et demeure rapporté. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.